Liminaire FSU CSA D 5 juin 2025

Monsieur le directeur académique,

Mesdames et messieurs les membres de ce CSA – SD

Et si la moyenne de 21,68 élèves par classe pour l'ensemble du département (données 2023) est certes en légère diminution, elle reste cependant bien supérieure à la moyenne européenne qui s'élève à 19, 1 élèves dans les pays de l'UE25. Nous faisons les mêmes constatations pour le taux d'encadrement puisque, en France, il de 18 élèves par enseignant en primaire alors qu'il est de 13, 3 élèves par enseignant en moyenne dans l'UE. Ce léger progrès, s'il est à souligner, apparaît bien insuffisant pour faire face aux défis immenses que sont les transformations sociétales et l'avènement de l'école inclusive. Cela ne permet pas à notre système éducatif public d'effectuer le saut qualitatif dont notre société de plus en plus inégalitaire aurait besoin.
Aussi, et hélas comme à l'occasion de tous les CSA SD précédents, nous demandons à nouveau des moyens pour régler les problèmes récurrents du remplacement, de l'inclusion, de la surcharge de travail des directeurs et directrices, des effectifs encore trop élevés dans de trop nombreuses classes…

Pour la FSU, la baisse démographique devrait être un appui pour améliorer les conditions de scolarité des élèves, notamment les plus fragiles, ainsi que les conditions de travail des enseignant-es.

Face aux inégalités sociales, le dédoublement des classes de GS, CP et CE1 échoue en grande partie à résorber les inégalités car il est improprement réalisé dans l'écrasante majorité des classes concernées qui comptent plus de 12 élèves. Il échoue également parce qu'il n'est pas adossé à une vision exigeante de la formation des enseignant.es et de la pédagogie : inciter les enseignant.es à se centrer sur des compétences techniques telles que la fluence dans une classe double niveau à 14 ou 15 ne nous paraît pas de nature à réduire les inégalités sociales qui se creusent par ailleurs de toutes parts.

Concernant l'école inclusive, la baisse des effectifs en classe est, là encore, bien insuffisante pour favoriser l'inclusion des élèves dits "à besoins éducatifs particuliers", d'autant plus qu'elle a été en partie financée par la suppression des postes mêmes qui étaient antérieurement consacrés aux élèves les plus fragiles (enseignant.es spécialisé.es de RASED, PMQC...).
Aujourd'hui, après une décennie à subir de plus en plus durement le manque de moyens accordés à l'inclusion scolaire, les enseignant.es, les AESH et les psychologues scolaires sont épuisé.es, comme en témoignent par exemple les fiches Santé Sécurité au Travail que nous recevons chaque jour. L'inclusion scolaire génère de plus en plus de souffrance parmi les élèves et parmi les personnels, dont beaucoup se sentent abandonné.es face à des situations qui les dépassent.

Concernant la direction d'école, la FSU rappelle que les directeurs et directrices ont tous et toutes besoin de temps de décharges augmentés sans contrepartie et d'une aide humaine administrative. Ils et elles n'ont pas besoin de fusions

de directions opaques et mal cadrées qui génèrent trop souvent une charge de travail considérable mal compensée et des tensions dans les équipes d'école dont les adjoints et adjointes se voient contraint.es de prendre en charge des missions qui ne sont pas les leurs. La loi Rilhac ainsi que la pression mise sur les directeurs/trices pour faire passer au pas de charge certaines circulaires n'arrangent rien.
Ainsi la circulaire sur la sieste semble omettre les difficultés rencontrées localement et pressurise les directeurs et directrices. Comment proposer des locaux, du personnel et du matériel adapté alors que les maires semblent n'avoir jamais réceptionné de courrier incitatif à la mise en œuvre de la sieste à l'école ? Et comment justifier des consignes à géométrie variable émanant des IEN à propos du temps de sieste et des activités des PS l'après-midi ?

Concernant le remplacement, la FSU renouvelle sa demande d'abondement des moyens et chiffre le manque de postes de remplaçants à plus de 100 dans notre département. Nous demandons également des précisions sur le projet de fusion des Zil et des brigades et la garantie que les remplacements statutaires seront assurés en l'absence de fléchage de certains des postes de remplacement.

Concernant la gestion des personnels, la FSU demande une attention et un soutien de tous les instants pour la gestion des situations d'écoles ou de classes compliquées. Le climat scolaire difficile et les demandes ministérielles souvent hors sol génèrent également des tensions entre personnels qui doivent être écoutées et prise en charge rapidement et sérieusement. Les lanceurs d'alerte ne doivent pas être perçus comme des fauteurs de trouble mais reconnus dans leurs difficultés voire leur souffrance. Une grande réactivité des équipes de circonscription et de celle de la DSDEN est souhaitable pour proposer des médiations et des solutions de sortie de crise respectueuses de tous les protagonistes.
Quant au mouvement : la mise en œuvre des vœux MUG obligatoire entraîne la nomination de collègues sur des vœux non émis dès la phase informatique et, donc, avant les opérations de carte scolaire de fin d'année et la prise en compte des temps partiels. Cela est vécu comme une injustice par de nombreux personnels. Aussi, pour le mouvement 2025, nous vous demandons d'accepter les recours des collègues qui souhaitent pouvoir tenter leur chance à la phase manuelle. Et nous demandons une nouvelle fois la suppression des vœux MUG pour le mouvement 2026.

Enfin, nous regrettons les multiples reports de certaines instances et demandons le respect des calendriers diffusés en début d'année scolaire. Nous regrettons également la transmission trop tardive des documents de préparation de l'instance d'aujourd'hui, ce qui ne nous permet pas de préparer sereinement nos interventions.

La FSU vous remercie pour votre attention.